

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°5 du 14 mai 2019



**Pluies du 7 au 13 mai** : Les perturbations qui ont traversé la région au cours de la semaine dernière ont apporté des cumuls d'eau compris entre 15 et 25 mm pour la Côte d'Or, la Saône et Loire et la Nièvre. Le Jura, le Châtillonnais et l'Yonne ont été plus arrosés avec en moyenne 30 à 40 mm d'eau voire localement jusqu'à 50 mm dans l'Yonne.

**Prévisions** : Un temps sec devrait se maintenir jusqu'en fin de semaine avec beaucoup de vent jusqu'à jeudi. Une nouvelle dégradation pluvio-orageuse est prévue à partir du week-end prochain. Les températures annoncées sont tout juste de saison.

### STADES VEGETATIFS

Avec une semaine encore perturbée et fraîche, la végétation a peu évolué avec tout au plus l'apparition d'une feuille supplémentaire depuis le dernier BSV. Selon la précocité des sites, on dénombre de 3 à 8 feuilles avec une majorité de parcelles autour du stade 5-6 feuilles étalées.

Le rythme de développement n'a rien de comparable avec celui de 2018 à la même époque et les écarts se creusent. 2019 accuse maintenant un retard de 10-12 jours par rapport à 2018.

**Gel** : de nouveaux épisodes de gel ont touché notre région cette dernière semaine. Les vignobles du Jura et du Châtillonnais ont été les plus impactés. **Dans le Châtillonnais**, les dégâts ont été localisés dans les bas de coteaux, les replats et les vignes où des blocages d'air ont pu avoir lieu. Dans ces situations, les parcelles les plus touchées présentent 70% de dégâts. Cela représente au final environ 15% de la surface totale du vignoble du Châtillonnais. **Dans le Jura**, c'est le gel du 6 mai qui a fait le plus de dégâts avec des pertes d'inflorescences conséquentes. Sur 91 parcelles observées, 50 % des parcelles ont plus de 20 % de dégâts et 25 % sont à plus de 70 % de perte.

**Grêle** : les averses de la semaine dernière ont pu être localement accompagnées de grêle dans quelques départements (Saône et Loire, Yonne et le Jura) mais les dégâts restent limités avec tout au plus des feuilles perforées.

### MILDIU

#### - Maturité des œufs d'hiver

La maturité des œufs d'hiver est atteinte dans tous les départements à l'exception de la Nièvre.

#### - Etat des contaminations

Les pluies de la semaine dernière ont pu entraîner, selon les secteurs, les premières contaminations primaires ou de nouvelles infections. Le tableau ci-dessous reprend par département les différentes dates de contaminations potentielles ainsi que les dates estimées de sorties de taches associées.

	Dates des contaminations potentielles	dates estimées des sorties de taches correspondantes
Saône et Loire	24 au 28 avril	à partir du 14-15 mai
	2 mai et du 8 au 11 mai	à partir de la fin de cette semaine
Côte d'Or	2-3 mai et du 8 au 12 mai	à partir du début de la semaine prochaine
Jura	8 au 11 mai	
Nièvre	Maturité des œufs non acquise	
Yonne	25 au 27 avril	à partir du 17 mai
	8 au 9 mai	à partir de la fin de cette semaine

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Analyse de risque :** Comme déjà indiqué dans les précédents BSV, le risque potentiel mildiou apparaît pour l'instant faible à modéré. Ce risque évoluera en fonction de l'importance des sorties de taches (nombre de parcelles concernées et intensité des symptômes) consécutive aux contaminations de fin avril-début mai et des conditions climatiques qui s'en suivront.

Méthodes prophylactiques : l'ébourgeonnage en cours, en éliminant les pousses les plus proches du sol, constitue une mesure prophylactique intéressante contre le mildiou.

### OÏDIUM

Les observations d'hier se sont concentrées sur les parcelles présentant un fort historique, aussi bien en cépages blancs que rouges.

Dans le réseau de parcelles BSV, des taches ont été notées essentiellement en Côte d'Or (Côte de Beaune et Côte de Nuits) ainsi qu'en Mâconnais Sud (Solutré-Pouilly) avec des niveaux d'attaque oscillant le plus souvent entre 1 et 2 % de feuilles attaquées, et ponctuellement jusqu'à 10-12% en sites sensibles de Chardonnay.

Hors réseau, la situation est assez similaire avec des fréquences de symptômes comparables à ceux observés dans les parcelles BSV (1 à 11 % de feuilles attaquées) en Mâconnais Sud et Côte Chalonnaise.

Les taches se situent le plus souvent sur la 2<sup>ème</sup> (ou la 3<sup>ème</sup> feuille) étalée et pourraient provenir de contaminations de la mi-avril.

Dans le Jura où les premiers symptômes avaient été découverts il y a 2 semaines, aucune nouvelle tache n'a été observée. Dans l'Yonne et la Nièvre, aucun symptôme n'a été décelé à ce jour.

Cette situation avec une découverte précoce de la maladie et des niveaux d'attaque parfois non négligeables n'est pas inédite et se rapproche de ce qui avait déjà pu être observé en 2015.

### BLACK-ROT

Des contaminations ont pu se produire lors de l'épisode pluvieux du 8 au 11 mai, principalement dans les situations à historique black-rot.

**Rappelons que la période où les grappes sont les plus sensibles au black-rot ne débute qu'à partir du stade Floraison-Nouaison. La prise en considération du risque spécifique black-rot en début de campagne ne concerne que les parcelles où des attaques significatives sur grappes ont été observées au cours des dernières années, soit un nombre très restreint de situations.**

### VERS DE GRAPPE

Les vols se poursuivent avec des niveaux de captures souvent faibles.

#### *Prochain BSV : mardi 21 mai*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2